

*L'Adresse—M. J.-R. Roy*

honneur un nouveau programme d'assistance pour les mines ou l'exploitation des mines ou l'exploration du moins des terrains pour développer des mines dans le Nord-Ouest québécois. Et nous l'avons applaudi parce qu'il était grand temps, je crois, que le ministre ou un gouvernement auraient dû prendre l'initiative d'un tel programme. Alors nous l'applaudissons. Mais quand nous avons constaté la déclaration qu'il a faite au moment où il a fait l'annonce de ce nouveau programme, j'ai été absolument bouleversé des mensonges et des faussetés que le ministre a répandus d'avance pour justifier, pour appuyer ce nouveau programme.

Il a d'abord parlé de la compagnie Texasgulf Inc. qui est dans ma ville, dans ma circonscription. Et puis au sujet de la Texasgulf il a dit que c'était un jeu du gouvernement fédéral pour enlever des emplois au Québec et les donner à Timmins dans la province de l'Ontario, parce que, a-t-il dit, le gouvernement fédéral, par le truchement de la Corporation de développement du Canada, contrôle la Texasgulf. Alors c'est le gouvernement fédéral qui prend les décisions pour la compagnie Texasgulf et qui décide que la Texasgulf construira une raffinerie à Timmins plutôt que de continuer à envoyer le minerai à la raffinerie de Noranda pour être transformé.

Alors voici, monsieur le président, M. Bérubé disait que la province de l'Ontario restreint les producteurs ou les raffineurs de minerai dans l'Ontario à produire ou à raffiner dans l'Ontario, ce qui est complètement faux. Selon la loi de l'Ontario, le raffinage doit être fait 50 p. 100 au Canada, pas en Ontario, au Canada. C'est naturellement ce qui permettait à la Texasgulf, jusqu'à maintenant, d'envoyer 50 p. 100 de sa production de minerai de cuivre à la compagnie Noranda. Il s'agissait d'un accord intervenu entre les deux compagnies, un accord qui était au bénéfice des deux du point de vue économique et c'est la raison pour laquelle l'accord est encore en vigueur.

Il disait de plus que la Texasgulf était contrôlée par la Corporation de développement du Canada, et alors que c'était le gouvernement fédéral, c'est encore absolument faux, la Corporation du développement du Canada contrôle 30 p. 100 des actions de la compagnie Texasgulf. Et c'est par un accord de gentilhomme que les actionnaires ont permis que la Corporation de développement du Canada ait au bureau de direction trois directeurs sur 13. Alors si cela avait été soumis à un vote des actionnaires, même la Corporation n'aurait sans doute pas eu trois actionnaires. Alors ce n'est pas le gouvernement du Canada qui contrôle la Texasgulf, elle n'a seulement que trois actionnaires ou trois directeurs sur 13. C'est encore une fausseté.

De plus il a dit que la fermeture de la raffinerie de Noranda qui se produirait dans un avenir assez rapproché était causée par le fait que la Texasgulf construisait sa propre raffinerie à Timmins, et que dans une année ou deux elle commencerait à raffiner ses propres produits. Monsieur le président, seulement 15 p. 100 du raffinage de Noranda provenait des matériaux de la compagnie Texasgulf de Timmins. Alors comment peut-on justifier la fermeture d'une usine telle que la raffinerie de Noranda, même si on a enlevé simplement 15 p. 100 des matériaux à raffiner? Alors j'ai lu dans les journaux, un peu plus tard, que M. Bérubé avait dit qu'on avait toujours eu de la difficulté à se procurer un emploi dans l'entreprise privée au

[M. Roy (Timmins).]

Canada, surtout s'il s'agissait d'entreprises où les transactions se faisaient dans la langue anglaise.

Mais je vois bien maintenant où j'ai bien vu à ce moment-là, monsieur le président, que ce n'était pas parce que la compagnie était anglaise, mais plutôt parce que c'était un homme très malhonnête. Je ne crois pas que les compagnies canadiennes sont à la recherche de gens malhonnêtes comme cela pour qu'ils fassent partie de leur personnel. Je répète donc l'invitation que j'ai faite à nos amis du Québec. J'aimerais beaucoup qu'ils viennent dans nos régions s'assurer que nous, les Canadiens français de l'Ontario, d'Ottawa, de Timmins, d'un peu partout—et je m'en tiens à notre province parce que je ne suis pas allé visiter toutes les communautés canadiennes-françaises à travers le Canada—je les invite à venir vérifier le fait que nous ne sommes pas lésés dans nos droits, que nous vivons une vie de notre choix, que nous continuerons à le faire, et que nous serons toujours heureux de le faire.

Pour terminer, monsieur le président, j'ai toute espérance et confiance dans le très honorable premier ministre (M. Trudeau) pour solutionner ce problème, et j'invite les gens de ma circonscription ainsi que tous ceux du reste du Canada à suivre son exemple. Si l'on suit son exemple, une solution équitable sera trouvée pour tous les Canadiens.

● (1712)

[Traduction]

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, c'est un honneur de participer au débat sur le discours du trône. Je dirai d'abord que nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes très heureux de voir que notre collègue le député de Timmins (M. Roy) est de nouveau à son poste en si bonne forme.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacKay:** Nous espérons qu'il aura une bonne session et que la maladie qui l'a tenu loin de nous n'aura pas de suites.

Je voudrais féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse. Ces deux députés se sont fort bien acquittés de leur tâche et avec le député de Louis-Hébert (M. Dawson), je voudrais rendre hommage à la gracieuse et talentueuse dame (Madame Morin) qu'il a remplacée. On se rappellera longtemps d'elle et on la regrettera beaucoup, et comme le motionnaire l'a si bien fait remarquer, il a un excellent modèle à suivre dans sa carrière parlementaire.

Le député de Malpèque (M. Wood) a fait un excellent discours lui aussi. Je crois qu'il aurait dû mentionner le nom de son prédécesseur, l'honorable J. A. MacLean, qui a œuvré ici avec beaucoup de distinction en temps de guerre et en temps de paix. Je pense qu'il se rend compte lui aussi qu'il aura fort à faire pour prendre à la Chambre la place de son prédécesseur.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacKay:** Je tiens personnellement à dire que nous apprécions tous la façon dont Votre Honneur a dirigé nos débats ici à la Chambre des communes à l'époque d'avant la télévision, et nous vous assurons que votre image à la télévision est tout aussi bonne que votre image à la Chambre; nous espérons beaucoup de votre direction compétente en cette nouvelle époque qui s'ouvre à la Chambre des communes.

Je dois avouer bien honnêtement, Votre Honneur, que j'ai trouvé décevant le discours du trône. Il fait vraiment peu pour rassurer les Canadiens que le gouvernement proposera de